



The Writers' Union of Canada

Présentation en vue des consultations sur le budget fédéral de 2015

« Les gens qui risquent des années de leurs vies et la majorité de leurs avoirs personnels pour se lancer dans de nouvelles entreprises sont motivés par plus que l'argent. Les entrepreneurs sont attirés par les pays et les collectivités où le travail ardu, le goût du risque et le succès font l'objet de l'approbation...¹ »

- Conseil canadien des chefs d'entreprise

The Writers' Union of Canada (TWUC) représente plus de 2 000 auteurs professionnels de livres au pays, chacun étant un entrepreneur de la culture qui risque son temps, ses économies personnelles et ses possibilités de revenu en général pour apporter du contenu et une vision unique de la création à la réputation culturelle internationale en pleine croissance du Canada. Bien qu'il ne soit jamais *facile* de vivre comme auteur professionnel au Canada en raison de la taille relativement petite de notre marché intérieur, l'attrait croissant que les marchés internationaux exercent sur les livres canadiens donne à penser que la valeur des œuvres canadiennes est à la hausse. Les possibilités de remporter du succès sont encourageantes.

Ironiquement, ce développement prometteur survient à un moment où les conditions de la création professionnelle au Canada n'ont jamais été aussi pénibles. Les entrepreneurs culturels du pays ont été confrontés à des revenus qui n'ont cessé de diminuer au cours de la dernière décennie, à une perte précipitée des redevances gagnées malgré l'utilisation croissante de nos œuvres sur le marché de l'éducation, à la stagnation dangereuse des outils fiscaux déjà en place pour encourager la production culturelle et au délestage insoutenable du risque financier après les changements globaux survenus dans l'industrie de l'édition.

The Writers' Union of Canada (TWUC) recommande cinq nouveaux outils fiscaux (ou des modifications des outils existants) conçus pour miser sur le profil croissant du Canada comme un pays de renommée culturelle internationale. Il ne s'agit pas de documents visant à faciliter l'écriture au Canada mais plutôt d'outils plafonnés à une durée limitée qui se veulent des investissements dans un avenir prometteur. Les auteurs canadiens n'ont pas d'aversion au risque. Nous sommes des entrepreneurs motivés qui ne demandent qu'un milieu favorisant le

¹ *Du bronze à l'or : Un plan de leadership canadien dans un monde en transformation* (Conseil canadien des chefs d'entreprise), p. 11.

professionnalisme créatif que nous livrons constamment. Ainsi, nous sommes souvent d'accord avec le secteur entrepreneurial canadien plus large, comme celui qui est représenté par le Conseil canadien des chefs d'entreprise. Les propositions que nous avançons correspondent en réalité à une bonne partie des suggestions qui ont déjà été faites par des dirigeants d'entreprise de notre pays.

L'importance de la production culturelle canadienne

En octobre 2013, Alice Munro, auteure canadienne (et l'un des membres fondateurs et à vie de la TWUC), a remporté le Prix Nobel de littérature, étant la première Canadienne à le recevoir. Au cours de la semaine qui a suivi l'annonce de ce prix, les mesures de l'industrie ont enregistré une augmentation des ventes canadiennes des œuvres de M^{me} Munro de plus de 6 000 %. Les augmentations en pourcentage ont été tout aussi impressionnantes partout dans le monde, tant sur les marchés de langue anglaise que de la traduction dans d'autres langues, et le nombre de ventes unitaires a monté en flèche (passant de 3 000 unités vendues aux États-Unis seulement à plus de 32 600)².

La marque du Canada est gagnante quand des œuvres canadiennes sont consommées.

Le profil international de la littérature canadienne n'a jamais été aussi brillant. Les œuvres des auteurs canadiens sont achetées, traduites, lues, enseignés et leurs droits sont vendus pour des productions cinématographiques et télévisuelles dans le monde entier et la marque du Canada est gagnante quand des œuvres canadiennes sont consommées. Pour bien des personnes vivant à l'extérieur du Canada, la toute première introduction à notre pays se fait par l'intermédiaire de nos auteurs.

La production culturelle est aussi un facteur de croissance économique intérieure :

- les Canadiens dépensent plus de trois fois plus en biens et services culturels que le montant des subventions globales versées à la culture par le gouvernement³;
- les créateurs et producteurs culturels retournent également dans le Trésor national plus de trois fois le montant des revenus fiscaux qu'ils reçoivent sous forme de fonds publics⁴;

² Alice Munro, *at Home and Abroad: How the Nobel Prize in Literature Affects Book Sales* (BookNet Canada, 2013).

³ *Les dépenses de consommation au chapitre de la culture en 2008 pour le Canada, les provinces et 12 régions métropolitaines* (Hill Stratégies Recherche, 2010).

⁴ *Valuing Culture: Measuring and Understanding Canada's Creative Economy* (Conference Board du Canada, 2008).

- en 2010, la production artistique et culturelle a profité de 97 millions d'heures de bénévolat, soit l'équivalent d'environ 51 000 emplois à plein temps⁵.

L'économie du Canada retire de nombreux avantages d'un secteur professionnel et entrepreneurial généreux, composé d'artistes, d'auteurs et d'autres travailleurs de la culture.

⁵ *Enquête canadienne 2010 sur le don, le bénévolat et la participation* (Statistique Canada, 2010).

État de l'économie culturelle pour les auteurs

Gains à la baisse

Bien que plus de 39 % des artistes aient abondamment contribué à notre système d'éducation en décrochant un grade, un certificat ou un diplôme postsecondaire, le revenu annuel moyen d'un artiste demeure bien inférieur à la moyenne globale au Canada. Selon les toutes dernières constatations de Statistique Canada, le revenu annuel moyen d'un artiste se situe à 27 700 \$⁶, soit 37 % de moins que la moyenne pour tous les autres secteurs. Lors de sondages auprès des membres de la TWUC, ceux-ci ont fait savoir que les gains annuels moyens des auteurs de livres étaient *même inférieurs*. Selon un rapport récent de l'Authors Licensing and Collecting Society du Royaume-Uni, cette tendance ne se limite pas au Canada⁷. Notre pays a la possibilité d'être le chef de file mondial de la réaction à cette tendance mondiale désolante et de son renversement.

Perte de redevances

Les chiffres susmentionnés ont été obtenus avant que les importantes modifications apportées à la *Loi sur le droit d'auteur* n'entrent en vigueur en 2012. Des interprétations larges et litigieuses de l'utilisation équitable dans le secteur de l'éducation ont entraîné des possibilités de pertes constantes des redevances versées pour l'attribution de licences collectives aux écrivains, que l'on estime à 7,5 millions de dollars par année⁸.

Outils fiscaux statiques

Même si les auteurs canadiens continuent de profiter des paiements annuels de la Commission du droit de prêt public (CDPP), les tout derniers chiffres de la CDPP montrent que le nombre de livres canadiens dans le Programme du droit de prêt public (PDPP) (et, par conséquent, recueillis dans les bibliothèques canadiennes) s'est considérablement accru, tout comme le nombre d'auteurs inscrits au programme, alors que le budget du PDPP est demeuré stable. Il en découle un paiement médian sensiblement réduit (10 %) pour les auteurs inscrits à ce programme⁹.

Les mêmes chiffres s'appliquent globalement aux possibilités de financement public des auteurs. Bien qu'ils soient grandement appréciés, les programmes conçus pour les auteurs par l'entremise du Conseil des arts du Canada subissent les pressions de plus en plus fortes des demandeurs à mesure que le bassin des auteurs professionnels au Canada s'élargit.

Risque accru

À mesure que l'industrie de l'édition continue de changer et de s'ajuster à un marché numérique en pleine croissance, à des fusions internes et aux enjeux du marché, une plus grande partie du risque financier traditionnel dans le secteur de l'édition est délésté à l'auteur. Les avances sur les

⁶ *New Report Reveals 10 Key Facts About the Working Lives of Artists in Canada* (Hill Stratégies Recherche Inc., 2008).

⁷ *What Are Words Worth Now? A Survey of Authors' Earnings* (Authors Licensing and Collecting Society, 2014).

⁸ Analyse du rapport annuel d'Access Copyright, 2012.

⁹ Rapport annuel de la Commission du droit de prêt public, 2014.

ventes diminuent constamment, la promotion et la commercialisation à l'interne sont réduites en faveur des tournées produites par l'auteur et des relations publiques. Qui plus est, les pourcentages des redevances de vente sur les livres électroniques n'ont, jusqu'à maintenant, pas réussi à compenser la baisse des coûts essentiels liés à la vente des titres numériques. Tout cela a alourdi le fardeau financier et aggravé le risque inhérent à la profession d'auteur.

Il est désormais de plus en plus difficile pour les auteurs professionnels de se payer des prestations d'assurance-maladie complémentaire, ce qui accroît encore le risque lié à la carrière d'auteur à plein temps. La TWUC a chapeauté l'élaboration du Writers' Coalition Program de prestations et d'assurance pour les écrivains canadiens indépendants de la Writers' Coalition, mais ce programme profiterait d'une subvention de démarrage stratégique à durée limitée pour encourager la participation.

Comment regagner le terrain perdu : cinq nouveaux outils

I. Déduction pour droits d'auteur

« ...une étape évidente serait de réduire la charge fiscale imposée aux gains économiques découlant de la propriété intellectuelle¹⁰ »

The Writers' Union of Canada recommande une déduction fédérale plafonnée sur le revenu gagné grâce à la production d'œuvres protégées par le droit d'auteur.

En 1995, le Québec a instauré une déduction pour droits d'auteur qui donne aux artistes le droit à une déduction s'ils gagnent moins de 60 000 \$ en droits d'auteur. La déduction pour droits d'auteur du Québec s'est révélée être facile à administrer. Une déduction fédérale pour droits d'auteur constituerait une mesure d'incitation pour les personnes qui créent les produits culturels du pays.

L'établissement d'un plafond raisonnable pour le revenu tiré des droits d'auteur permettrait aux écrivains et artistes qui ont le plus besoin d'une mesure d'incitation de tirer parti de la déduction.

L'incidence de l'imposition sur le bénéficiaire d'une subvention peut être désastreuse et réduire considérablement l'avantage culturel global des programmes de subvention.

¹⁰ *Du bronze à l'or : Un plan de leadership canadien dans un monde en transformation* (Conseil canadien des chefs d'entreprise, 2006), p. 18.

II. Subventions de subsistance exonérées d'impôt

« Un principe fondamental de la fiscalité consiste à éviter de taxer ce que vous souhaitez encourager¹¹. »

Les subventions de subsistance versées aux écrivains sont gérées (à l'échelle fédérale) par le Conseil des arts du Canada. Elles offrent des allocations minimales qui permettent aux auteurs de vivre pendant plusieurs mois, en même temps qu'ils s'affairent à une œuvre culturelle particulière, et ne sont pas une source de revenus constante ou prévisible. La TWUC est d'avis que de telles subventions devraient être exonérées d'impôt.

Un auteur qui travaille tout en touchant une subvention de subsistance a souvent peu ou n'a pas d'autre possibilité de générer un revenu pendant la durée de la subvention. Étant donné que la valeur maximale d'une subvention est relativement peu élevée (les subventions aux écrivains du Conseil des arts du Canada vont de 3 000 \$ à 25 000 \$ pendant au plus une année de travail), les revenus fiscaux généraux que ces subventions produisent sont minimes mais l'incidence de l'imposition sur le bénéficiaire d'une subvention peut être désastreuse et réduire considérablement l'avantage culturel global des programmes de subvention.

III. Redistribution de la vente aux enchères du spectre

« L'ampleur de la prospérité de notre pays dépend de la valeur que les Canadiens peuvent créer par leur travail...¹² »

Lors d'une récente vente aux enchères fédérale du spectre du signal sans fil, plus de 5,3 milliards de dollars ont été amassés auprès des entreprises de télécommunications qui souhaitent remplir ce spectre, en grande partie, de contenu créatif. Puisque notre objectif national est sans contredit d'optimiser la quantité de contenu créé et produit par des Canadiens dans ce spectre, The Writers' Union of Canada est en faveur de la recommandation des autres groupes artistiques, soit qu'une partie importante des revenus tirés des ventes aux enchères du spectre (antérieures et futures) serve à financer les arts afin d'éliminer la stagnation qui est le fléau des outils fiscaux actuels. Tout spécialement, les nouveaux investissements ciblés tirés de ces revenus feraient augmenter les économies du Programme du droit de prêt public et du Conseil des arts du Canada.

IV. Étalement du revenu pour les auteurs

« Taxer les dépenses plutôt que les gains¹³. »

Les artistes, notamment et surtout les auteurs, plus que tout autre secteur de la main-d'œuvre, subissent une fluctuation de revenu prononcée pendant un certain nombre d'années. Un auteur professionnel peut prendre jusqu'à cinq ans (voire plus) pour terminer un projet de publication de livre, période pendant laquelle il subsiste souvent avec un revenu extrêmement modeste grâce aux économies provenant de la vente de son livre précédent.

¹¹ *Ibid.*, p. 22.

¹² *Ibid.*, p. 8.

¹³ *Ibid.*, p. 26.

C'est le cas plus que jamais maintenant puisque la tendance dans le domaine de l'édition à l'échelle mondiale est à la diminution des avances versées aux auteurs dans les contrats de titre et à des ententes portant sur un seul titre plutôt que plusieurs. Si un auteur tire un revenu de vente substantiel après cette période de travail, la fluctuation du revenu de l'année en cours entraîne une augmentation de l'impôt punitif. Une simple option d'étalement du revenu (de 3 à 5 ans) provenant de l'écriture professionnelle au Canada réglerait directement ce problème pour les auteurs canadiens sans réduire considérablement les revenus fiscaux du gouvernement. La TWUC recommande vivement un tel mécanisme.

V. Investissements dans la Healthy Artists' Trust (HEART)

« Les gouvernements fédéral et provinciaux doivent [...] réformer la prestation des soins de santé pour s'assurer que le régime produit de meilleurs résultats de santé pour chaque dollar dépensé¹⁴. »

The Writers' Union of Canada est un membre fondateur de la coalition des organismes artistiques en pleine croissance qui demande au gouvernement fédéral d'effectuer un investissement non renouvelable de 10 millions de dollars dans HEART, la fiducie Healthy Artists' Trust. HEART verserait une subvention des primes à durée limitée aux artistes professionnels admissibles, comme les auteurs qui envisagent de prendre part au Writers' Coalition Program. Un investissement du gouvernement fédéral à ce moment susciterait une masse critique d'inscriptions à ce programme et à d'autres du secteur privé.

Comme la coalition HEART le propose, ce genre d'investissement *« serait une réponse aux efforts que le gouvernement actuel consent pour aider les travailleurs autonomes à obtenir des protections d'assurance et une certaine stabilité financière, et ferait économiser des millions de dollars aux Canadiens en frais de santé au cours des années à venir¹⁵ »*.

Le tout respectueusement soumis,



Harry Thurston, président



John Degen, directeur général

¹⁴ *Ibid.*, p. 13.

¹⁵ *Medical, Dental and Life Insurance for Arts Professionals: A Proposal for a Public-Private Partnership* (coalition HEART, 2014). [traduction]